PROTOCOLE DE SORTIE DE GREVE

Dans le cadre du préavis de grève reconductible déposé le 9 mars 2021 par les organisations syndicales CFDT, CGT, FO et SUD, à partir du 15 mars 2021, concernant les personnels de France 3 Côte d'azur, la direction a rencontré les représentants des quatre organisations syndicales signataires le 11 mars 2021.

La Direction a bien entendu les inquiétudes des salariés à propos du nouveau rendez-vous du 18 heures 30, les moyens qui y sont affectés et les conditions de travail des salariés concernés. Ainsi, la direction propose :

1. Le comblement des postes suivants :
    a. 2 postes de journaliste rédacteur d'ici la fin du premier semestre 2021
    b. 1 poste de JRI cet été
    c. 2 postes de monteurs au centre technique d'Antibes d'ici la fin du premier semestre 2021
    d. Les postes de scriptes existants, s'ils viennent à être vacants, seront remplacés sans attendre, par la mobilité ou le recrutement d'une scripte ou du métier correspondant issu de la négociation sur l'évolution des métiers.

2. Sur le montage :
    a. en plus de la demi-journée de montage dédiée au 18h30 la semaine précédant la diffusion, une heure sera identifiée chaque jour la semaine de production en début d'après-midi
    b. 4 jours de montage seront dédiés à l'actu du lundi au vendredi

3. sur la présentation du 18h30, l'objectif est d'avoir un présentateur régulier sur le rendez-vous dès que possible.

4. sur l'éditorial, une réunion de rédaction sera organisée pour réfléchir à la possibilité de tournages pour le 18h30 par redéploiement des moyens dédiés.

5. la planification d'un éclairagiste pour chaque semaine de production du 18h30, pour DEP et les émissions spéciales TV produites à Antibes en plateau.

6. sur les documentalistes, un jour supplémentaire sera planifié la semaine qui précède la production du 18h30

Une réunion sera programmée fin mai entre la direction, les RP et les DS de France 3 Côte d'azur pour faire le point sur la fabrication du 18h30.

Ce protocole d'accord engage la direction et sa signature vaut levée du préavis.
Les propositions de la direction s'inscrivent dans le cadre de la négociation d'une levée de préavis. Le déclenchement effectif de la grève les rendra caduques.

Antibes le 13 mars 2021

cgt ftv

Pour la Direction

Samuel Peltrel

Pour la CFDT

Laurence Collet

Pour la CGT,
Ariane Masséglia, déléguée syndicale

Pour FO
Eric Jacquet

Pour SUD
Béatrice Mariani

cgt ftv

PRÉAVIS DE GRÈVE

Les salariés de France 3 Côte d'Azur veulent être respectés

Malgré une forte mobilisation des salariés de France3 Côte d'Azur, journalistes et techniciens, dans un mouvement de grève qui aura duré 15 jours,

Malgré leur motion, véritable cri d'alerte, la direction régionale a décidé de ne pas mettre à l'antenne le programme de substitution du 18h30, lundi 01/02. Elle a décidé de passer en force avec une émission tournée le même jour, en plaçant à la présentation un cadre de la rédaction. Cette émission a été tournée sans grande considération pour les techniciens mis au pied du mur.

En pleine crise sanitaire, après 11 mois d'investissement acharné pour couvrir une actualité régionale très chargée (crise sanitaire, attentats, inondations), dans un contexte de pénurie chronique de personnel qui affecte déjà le contenu de nos journaux, cette décision est pour le moins une maladresse.
Au pire une marque de mépris pour le collectif des salariés.

C'est la santé des salariés qui est directement menacée.

Faut-il rappeler ici les 3 alertes santé sur nos antennes de Côte d'Azur dont les enquêtes n'ont pas encore permis de résoudre tous les problèmes soulevés ?

Les organisations syndicales signataires de ce préavis de grève exigent :

- Le remplacement des postes laissés vacants par les salariés qui ont quitté l'entreprise, en privilégiant l'embauche en CDI des salariés précaires.

- La mise à l'antenne du programme « 18h30 » de FTR, jusqu'au 8 mars, étant entendu que cette tranche s'arrête du 23/02 au 08/03, période des vacances d'hiver. Ce délai doit permettre de dégager le temps nécessaire à une véritable concertation entre la direction et les RP et DS.

Ces réunions extraordinaires commencent, ce mercredi 03/02. Elles sont prévues pour examiner les conditions d'exécution du programme, et ses répercussions sur l'organisation et les conditions de travail.

Il est urgent d'identifier les renforts en moyens supplémentaires dédiés et chiffrés en ETP non-permanents, et de discuter de la proposition éditoriale de cette nouvelle tranche de programme régional. Ce dispositif est prévu dans le protocole de sortie de grève.

Afin de faire aboutir ces revendications, **les organisations syndicales SUD, CGT, FO, et CFDT appellent les salariés de France 3 Côte d'Azur à une grève reconductible de 18h05 à 19h04, à partir du mardi 09 février 18h05**

Antibes, le 03 février 2021

Reçu avec les réserves d'usage.

Béatrice Mariani,
Délégué Syndical **SUD** médias télévision

Ariane Masséglia
Délégué Syndical **CGT**

Eric Jacquet,
Délégué Syndical **FO**

Laurence Collet,
Délégué Syndical **CFDT**